

Les bus à Noyon...
... une réalité!

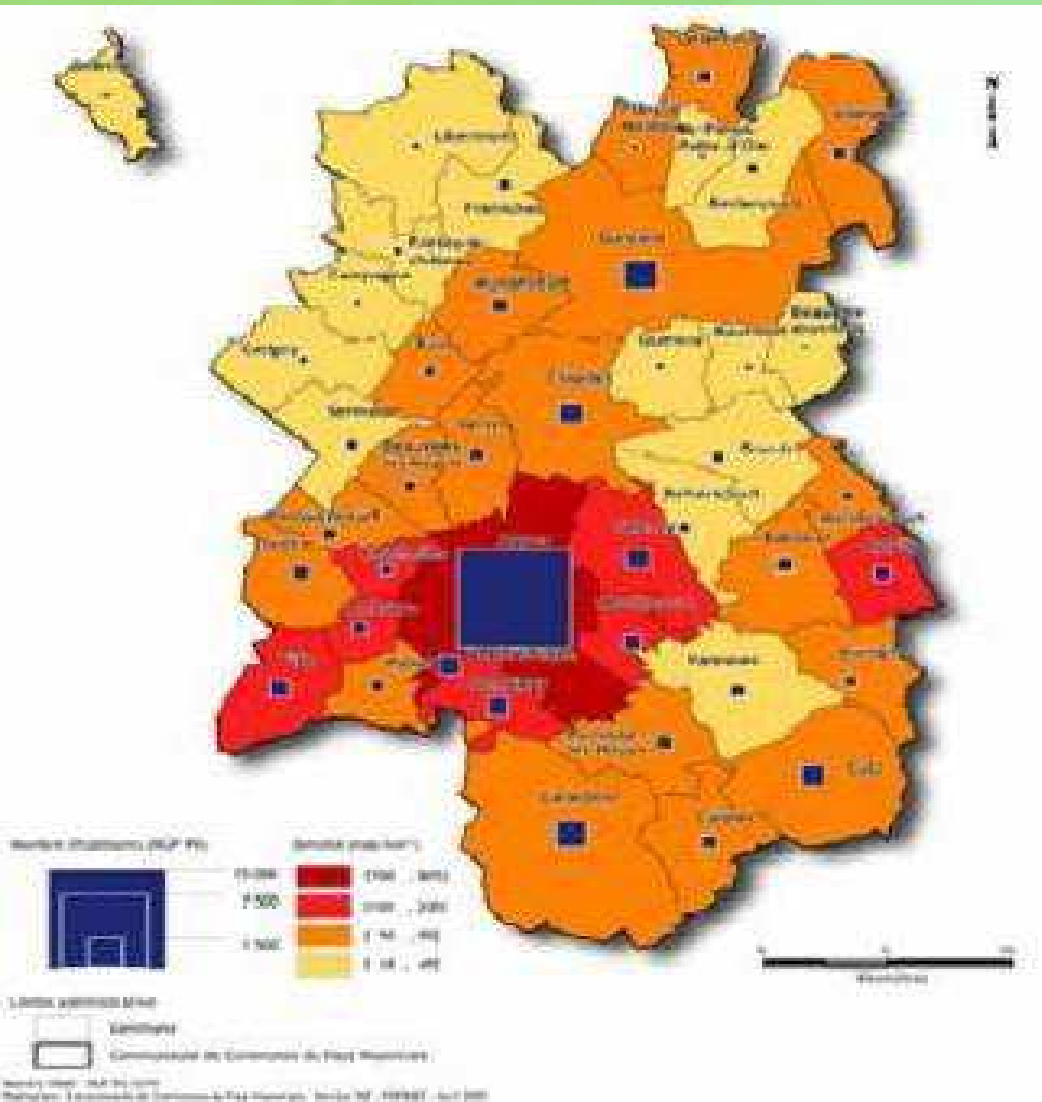
EXPERIMENTATION DE TRANSPORTS COLLECTIFS - NOYON -



Introduction

- NOYON est une Ville de 15 000 habitants environ
- Centre de la Picardie
- Ville d'Art et d'Histoire, elle offre à l'ensemble de son territoire de nombreux services à la population : Collèges et lycées, services de santé, gare ferroviaire à une heure de Paris-Nord, zones commerciales, équipements et événements culturels et sportifs, vie associative,...

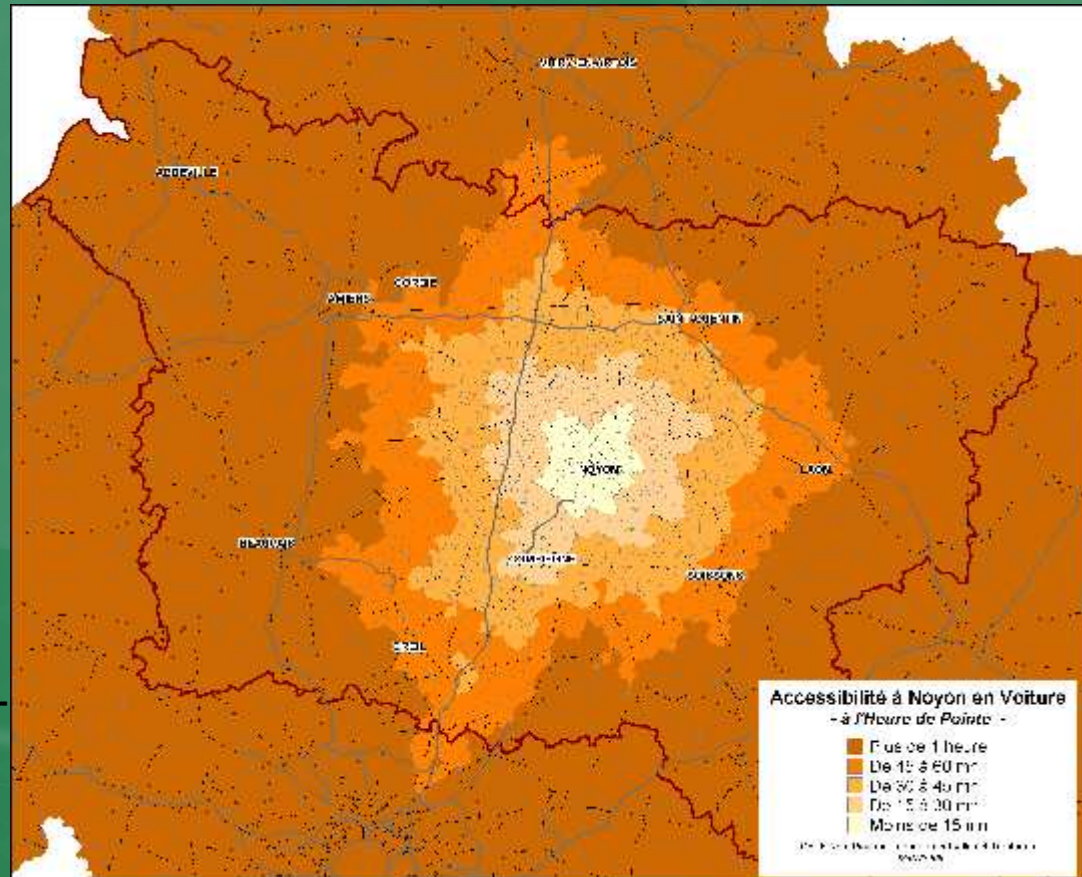
Introduction



Commune urbaine de la communauté de communes du Pays Noyonnais de 33 000 habitants pour 43 communes à dominante rurale. (Cantons de Noyon et Guiscard + Carlepont)

Introduction

- Une position centrale en Picardie :
- Bien qu'au centre de la Picardie, Noyon reste relativement enclavé.
- Les temps d'accessibilité en véhicule particulier (source Cete Nord-Picardie/ORT juillet 2009)



Quelques données générales sur NOYON

- La Ville est bassin d'emplois, à dominante industrielle, avec une diversification des emplois vers le commerce et le tertiaire.
- Les indicateurs socio-économiques de la ville restent contrastés : située dans le bassin d'emplois de Compiègne, le taux de chômage reste élevé sur la commune (environ 17 %), ainsi que le nombre de bénéficiaires des minimas sociaux.

Quelques données générales sur NOYON

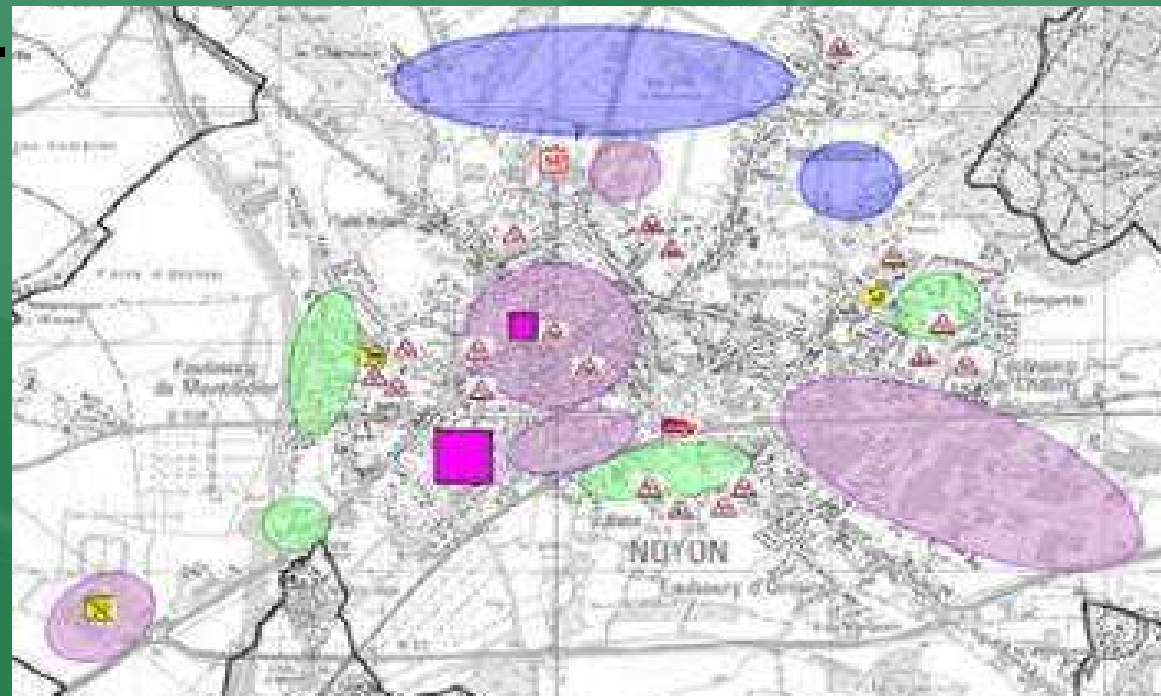
- La désindustrialisation a entraîné un besoin de formation et de requalification d'une population active peu mobile.
- Le taux de logements sociaux est de 36%, avec 4 quartiers d'habitat HLM, dont 2 d'environ de 2000 habitants (Beauséjour et la ZUS du Mont Saint-Siméon, objet d'un programme de rénovation urbaine à l'ANRU)

Quelques données générales sur NOYON

- La Ville s'est développée en faubourgs, avec un cœur de Ville historique ceint de boulevards sur l'emprise des remparts de la Ville médiévale.

	Hôpital
	Centre commercial
	Centre sportif et/ou culturel
	Zone d'emploi
	Zone d'habitat importante
	Gare SNCF
	École
	Projets d'aménagement

(source ITER Diagnostic transports étude CCPN)



Les objectifs principaux de l'expérimentation

- n Impulser une dynamique de mobilité sur le territoire, tous modes de transport confondus.
- n Le désenclavement des quartiers, dynamisation et desserte du centre-ville, de ses services et commerces.
- n Accompagnement du programme FISAC de valorisation du Centre Ville.

Les objectifs principaux de l'expérimentation

- n Desserte de la gare ferroviaire et accompagnement de la mobilité professionnelle.
- n Réduire la circulation et le stationnement automobile tant au centre ville qu'à la gare.
- n Coordination avec les autres autorités organisatrices de transports et le SMTCO.

Les objectifs principaux de l'expérimentation

- 1) Un projet associé à une étude sur les transports sur le territoire de l'intercommunalité. L'Adjoint aux transports de la Ville est également vice-Président de la Communauté de commune et coordonne les 2 dossiers.

La mise en place rapide d'une expérimentation

- Création d'un périmètre de transports urbains (PTU) ville de Noyon par arrêté préfectoral du 28 juillet 2008.
- Adhésion au SMTCO par délibération de la ville du 27 juin 2008, comité syndical du 13 octobre 2008.
- La création de 2 lignes régulières de transport en octobre 2008

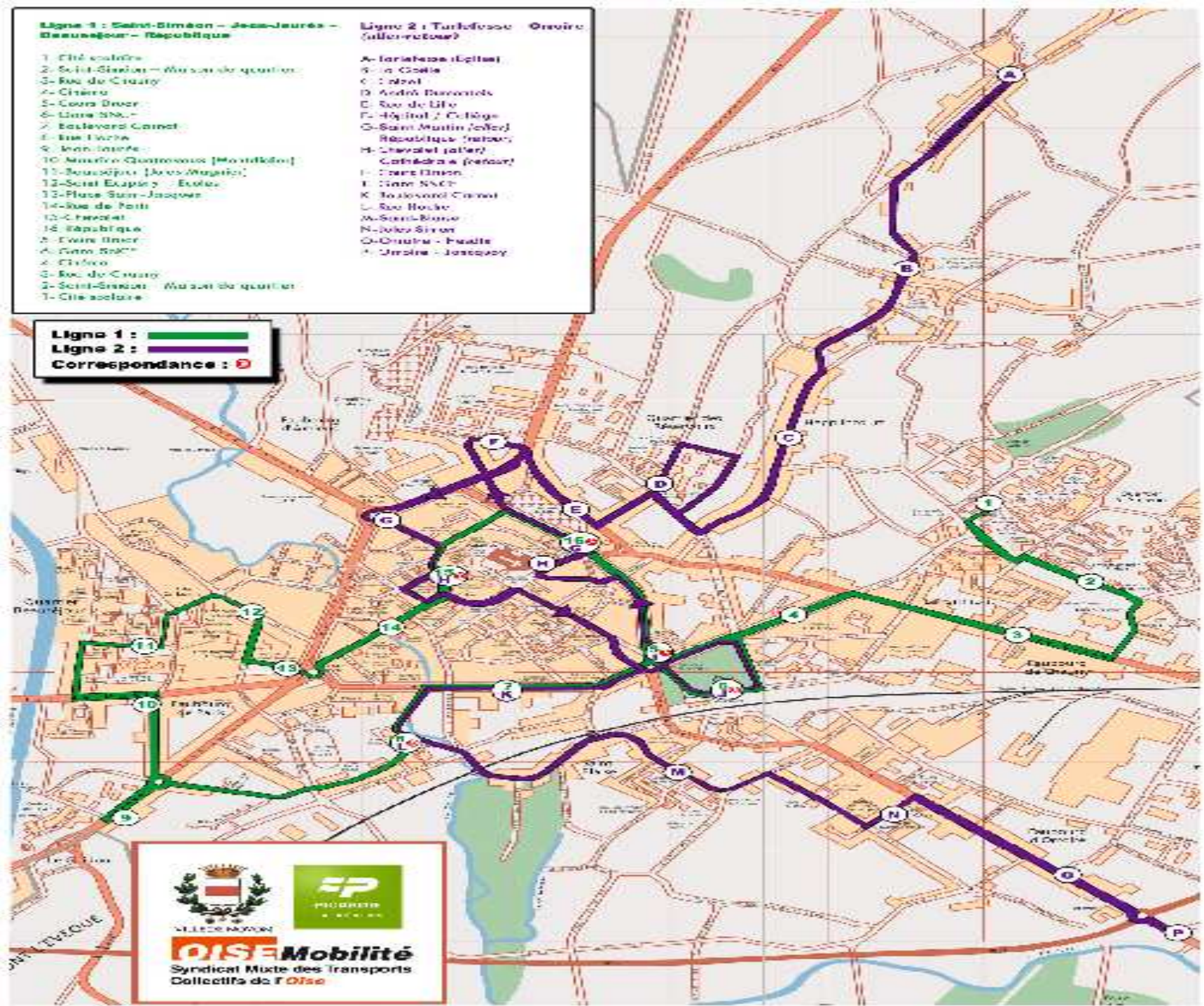
Ligne 1 : Saint-Siméon – Jean-Jaurès –
Beaunejour – République

- 1- Cité sociale
- 2- Saint-Siméon – Musée de quartier
- 3- Rue de Courcy
- 4- Cité
- 5- Cours Dreyer
- 6- Gare SNCM
- 7- Boulevard Carnot
- 8- Rue Dreyer
- 9- Jean Jaurès
- 10- Maurice Quatremaux (Mairie)
- 11- Beaunejour (Jours/Magasin)
- 12- Sacré Esprit – Ecole
- 13- Place Saint-Jacques
- 14- Rue de Paris
- 15- C. F. P. C. J.
- 16- République
- 17- Cours Dreyer
- 18- Gare SNCM
- 19- Cité
- 20- Rue de Courcy
- 21- Saint-Siméon – Musée de quartier
- 22- Cité sociale

Ligne 2 : Turbotasse (Allier-Loire)
Orville

- A- Fontaine (Eglise)
- B- La Colette
- C- Hôtel
- D- André Boncompagni
- E- Rue de Lily
- F- Hôpital / Collège
- G- Saint Martin (Jardin)
- H- République (Jardin)
- I- Chevalier (Jardin)
- J- Cathédrale (Jardin)
- K- Cours Dreyer
- L- Gare SNCM
- M- Boulevard Carnot
- N- Rue Hoche
- O- Saint-Basile
- P- Jules Simon
- Q- Orville – Peville
- R- Orville – Jossigny

Ligne 1 :  **Ligne 2 :**  **Correspondance :** 




OISE Mobilité
Syndicat Mixte des transports
Collectifs de l'Oise

La mise en place rapide d'une expérimentation

- Principe d'une expérimentation gratuite pour les usagers
- Marché public de 6 mois, reconductible une fois, pour 1 an maximum
- Une aide financière conséquente pour l'expérimentation : SMTCO pour 50% du coût HT et Contrat Régional d'Agglomération pour 20%.

Lancement...



L'évaluation

- Un succès de fréquentations indéniable : Environ 13 000 usagers par mois au dernier trimestre 2008, 15 000 en moyenne depuis janvier 2009.
- Une utilité avérée : désenclavement des quartiers, desserte des collèges et lycées, des usagers réguliers sur les rabattements sur gare.

L'évaluation

- Une ligne 1 circulaire plus fréquentée, de l'ordre des $\frac{3}{4}$ de la fréquentation : elle dessert les 2 principaux quartiers de la Ville, pour une fréquence de 45 mn.
- Peu de baisse de fréquentation en période non scolaire.
- Pertinence de la plupart des arrêts desservis.

L'évaluation

- Ajustement du service de l'été (20 juillet /15 août) Réduction de l'amplitude journalière et suppression du samedi après-midi.
- Un bilan sécurité satisfaisant, avec des moyens de prévention affectés par la Ville en concertation avec le prestataire.
- Le coût annuel du marché est de l'ordre de 400 000 euros HT.

Conclusion : Et après ?

- La municipalité a acté la pérennisation d'un transport urbain régulier à NOYON. Le Conseil Municipal a voté le Versement Transport par délibération du 26 juin 2009 au taux de 0,50 % au 1^{er} octobre 2009.
- Une coordination avec l'intercommunalité pour un système de Transport à la demande à la communauté de commune fin 2010 en coordination avec le SMTCO et le Conseil Général.

Conclusion : Et après ?

- Une consultation en marché public ville de NOYON.
- Améliorer les dessertes des zones d'emplois : ZI, Zone commerciale
- Une réflexion sur 2 ou 3 lignes et une amélioration des fréquences

Conclusion : Et après ?

- Renforcement des partenariats avec le SMTCO et la coordination avec les autres AOT
- Un travail sur l'articulation entre les transports, le mobilier, l'aménagement urbain et l'accessibilité à approfondir pour l'avenir.